

—A LA UNE

Jeudi 29 avril 2010

## —Le silence assourdissant des grandes caisses de pension

*Credit Suisse. Très difficile de trouver en Suisse des voix ouvertement favorables au Conseil à la veille de l'AG.*

### —Christian Affolter

La majorité des caisses de pension actionnaires de Credit Suisse reste probablement silencieuse. Malgré le grand bruit que fait actuellement le rapport de rémunération 2009 soumis au vote consultatif lors de l'assemblée générale de demain. Difficile de trouver un gestionnaire soutenant ouvertement la politique salariale de la deuxième banque suisse. Et les institutions de prévoyance dont les directives de placement ne prévoient l'exercice actif des droits de vote que sur proposition d'un membre du conseil de fondation ou du comité de placement s'abstiendront.

Le message est clair: les décisions prises lors de cette réunion n'amèneront pas de changements suffisamment importants pour consacrer du temps et de l'énergie à la prise de position. Même la délégation de cette tâche à un représentant (Ethos n'est pas seul sur ce front) semble souvent coûter trop cher. Si une bonne partie de la population est actionnaire de Credit Suisse par le biais des portefeuilles des institutions de prévoyance, la vox populi restera donc en bonne partie muette.

Paradoxalement, celle des assurés anglo-saxons, dont les fonds de pension ont une tradition d'actionnaires actifs, risque de retentir plus fortement que celle des suisses. L'exemple UBS l'a déjà montré: sans le soutien de RiskMetrics/ISS et de GlassLewis, l'initiative d'Ethos n'aurait jamais abouti au refus de la décharge 2007.

Les institutions de prévoyance suisses qui voteront lors de l'assemblée générale semblent pourtant rejoindre le camp des opposants au rapport de rémunération. Ce qui ne manque pas de logique, du moins aussi longtemps que l'exercice actif des droits de vote reste étroitement lié à l'intérêt aux questions de gouvernance d'entreprise.